

## PASSEPORTS - Pièces à fournir

CAS	MAJEUR	MINEUR
<b>PREMIERE DEMANDE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pré-demande complétée et signée</b> (disponible sur site ants.gouv.fr)</li> <li>- 1 photo d'identité de – de 3 mois conforme aux normes, non découpée</li> <li>- Justificatif domicile (voir liste)</li> <li>- Carte d'identité (ou acte de naissance de – de 3 mois), originale</li> <li>- Timbre fiscal 86 euros</li> <li>- <b>Si hébergé par un tiers :</b> justificatif domicile au nom de l'hébergeant + carte d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pré-demande complétée et signée</b> (disponible sur site ants.gouv.fr)</li> <li>- 1 photo d'identité de – de 3 mois conforme aux normes, non découpée</li> <li>- Justificatif domicile au nom du parent ayant rempli l'autorisation parentale (voir liste)</li> <li>- Carte d'identité (ou acte de naissance de – de 3 mois), originale</li> <li>- Carte d'identité du parent ayant rempli l'autorisation parentale</li> <li><b>Le parent ayant rempli l'autorisation parentale doit être présent lors du dépôt de la demande</b></li> <li>- Mineur de – <b>de 15 ans</b> : timbre fiscal 17 euros</li> <li>- Mineur de + <b>de 15 ans</b> : timbre fiscal 42 euros</li> <li>- <b>Si garde alternée :</b> justificatif domicile pour la 2ème adresse + carte d'identité du parent y résidant + jugement de divorce</li> </ul>
<b>RENOUVELLEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pièces mentionnées ci-dessus</li> <li>- Ancien passeport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pièces mentionnées ci-dessus</li> <li>- Ancien passeport</li> </ul>
<b>PERTE / VOL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pièces mentionnées dans cas de première demande</li> <li>- Déclaration de perte / vol (disponible sur site service-public.fr)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pièces mentionnées dans cas de première demande</li> <li>- Déclaration de perte / vol (disponible sur site service-public.fr)</li> </ul>
<b>PRESENCE DU DEMANDEUR</b>	Présence du demandeur obligatoire lors du dépôt de la demande et lors de la remise du titre (prise d'empreintes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des mineurs de - <b>de 12 ans</b> obligatoire lors du dépôt de la demande</li> <li>- Présence des mineurs de + <b>de 12 ans</b> obligatoire lors du dépôt de la demande et lors de la remise du titre (prise d'empreintes)</li> </ul>

### Bien remplir sa demande :

- Écrivez en noir, en MAJUSCULES.
- Mentionnez tous les accents.
- Mentionnez tous vos prénoms ainsi que ceux de vos parents.
- Nom de votre mère = nom de jeune fille.
- La signature ne doit pas déborder du cadre. Pas de bavure.

**CONTACTEZ LE 03 24 72 59 28 POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS**

<b>JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ADMIS</b>
Facture électricité, gaz, eau, téléphone (fixe, Internet, portable) de – de 3 mois (original ou impression Internet)
Avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus, locaux ou fonciers (original)
Assurances habitation (incendie, risque locatifs, responsabilité civile), original avec cachet ou signature
Quittance de loyer / Bail
Titre de propriété, acte notarié (achat du bien dans l'année), original